



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Négociation nationale

Le Comité exécutif de la FAE convient d'une proposition globale de règlement

Montréal, le 15 avril 2021 – Dans le cadre de la négociation nationale qui se déroule actuellement, le Comité exécutif de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a convenu d'une proposition globale de règlement avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Cette proposition, qui porte à la fois sur les questions intersectorielles et sectorielles, sera soumise aux membres du Conseil fédératif de négociation (CFN) qui se tient aujourd'hui, le 15 avril, ainsi que demain 16 avril. Conformément aux règles qui régissent la FAE, le CFN sera appelé à confirmer que la proposition globale de règlement constitue une entente de principe, et si tel est le cas, à la recommander aux membres qui seront appelés à participer à des assemblées générales virtuelles convoquées par leurs représentantes et représentants syndicaux locaux.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca